



OFFRE D'EMPLOI

L'OBSERVATOIRE ROYAL DE BELGIQUE CHERCHE UN
COLLABORATEUR SCIENTIFIQUE POST-DOCTORAL



Ce contrat se place dans le cadre du réseau STARLAB (<http://www.astro.ulb.ac.be/pmwiki/BRAIN/HomePage>) finance par BELSPO. Ce réseau est une collaboration entre l'Observatoire royal de Belgique (ORB- M. Groenewegen), le département d'astronomie de l'ULB (Prof. A. Jorissen, le responsable du projet), et le département d'astronomie de KULeuven (Prof C. Waelkens).

Un des trois modules de travail dans STARLAB concerne une meilleure compréhension du processus de perte de masse des étoiles évoluées, par l'analyse des données du satellite Herschel, et de l'interféromètre ALMA. Ce module de travail est une collaboration entre ORB et KULeuven (Prof. L. Decin).

NOUS CHERCHONS UNE PERSONNE:

- avec un doctorat en astrophysique (obtenu au moment du début du contrat)
- qui a une bonne connaissance du transfert radiative et de la modélisation de la poussière et/ou molécules
- qui a une bonne connaissance de la langue anglaise
- qui est motivée par la recherche
- avec un esprit d'équipe pour travailler dans le réseau STARLAB
- Une formation en astrophysique stellaire et connaissance dans la domaine des étoiles évoluées seraient un atout.

NOUS PROPOSONS:

Un contrat de travail à durée déterminée d'environ 13 mois, selon la situation familiale et de l'expérience professionnelle.

Un salaire et des avantages sociaux conformes à la réglementation belge pour les fonctionnaires fédéraux au niveau SW1.

Des horaires de travail flexibles.

La prise en charge des frais de déplacement (transport public ou indemnités kilométriques en vélo).

COMMENT POSTULER:

Les candidats doivent envoyer une lettre de motivation, un CV (en anglais), au moins une lettre de recommandation, une copie électronique de la thèse de doctorat. Les documents doivent être envoyés à Dr. Groenewegen (martin.groenewegen@oma.be).

La date limite de candidature est le 15 décembre 2017. Des entretiens sont susceptibles d'être réalisés et dans ce cas auront lieu en janvier 2018. Le début du contrat n'est pas prévu avant 1er mars 2018